FAITS DIVERS.

Température du 23 juin 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	88	31
Midi.....	98	37
3 P. M.....	96	36
6 P. M.....	94	34

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

Mariages.— John W. Beevers, à Salena Maker; Charles J. Frost, à Léontine Huggins; Léon Jean P. Barrière, à Catherine Wyman; John J Clermonts, Jr, à Mary Delaporte; St Cyr Moore, à Ella Johnson.

Naissances —Mmes P Abele, un garçon; S T H Bradley, une fille; G C Cumehl, une fille; J Donahue, un garçon; Geo Irwin, un garçon; J McDermott, un garçon; T Nuss, un garçon; M. Salomon, un garçon; L O Trust, une fille; P A C Voss, un garçon.

Décès —A Chitta, 13 mois, 522 St-Philippe; Alice Turner, 45 ans, Hôpital de Charité; C S Sweeney, 87 ans, 523 Bermuda, Alger; W Grady, 60 ans, 2624 Melpomène; J. Lewis, 32 ans, 811 N Derbigny; L Williams, 27 ans, 2528 St-Andrew; Mme W Ross, 70 ans, 1410 Melpomène; Martha Mone, 60 ans, 831 Belleville, Alger; Margaret Colewell, 66 ans, 4212 Laurel; Amélie Jones, 7 mois, 415 Bourbon; Eliza Corneliere, 67 ans, Roman et Champs Elysées; Ann Mary Gall, 18 mois, 3214 Marais; Enfant masculin de Mme S Olivari.....ans, 1011 Hôpital; P Eugène, 55 ans, 2611 Orléans; A Maurice, 5 mois, 1631 N. Villeré; Lillian Bailey, 9 mois, Leafs Lane; J G Ackerman, 4 mois, 215 S Claiborne C. Kelly, 40 ans, Washington, près Tonti; J. F. Kneipp, 52 ans, avenue Louisiana et Dryades; J. Nougué, 63 ans, 618 Kerlerec; C. P. Strauss mois, 1310 Dante; Paolina Bruno ..., St-Pierre et Dauphine; L. Gar 70 ans, Asile des Vieillards; F. Di charry, 51 ans, Louisiana Retreat; J. Ducoing, 73 ans, Hôpital de Charité; J. M. L. Monlezun, 31 ans, Abita Springs, Louisiane; J. Kohlman, 70 ans, 1531 Enterpe; F. L. Lee, 7 ans, 640 Erato; J. R. Bates, 62 ans, 1344 St Charles; F. G Wirth, 38 ans, 1314 Dryades; Agnes Mary McMurray, 22 mois, 3820 Magnolia; C. B. Walker, 50 ans, Hôpital de Charité; James Hogg, 71 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; H L Weltring, 20 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—T. Dumas Co. vs Geo. R Hollander—saisie en recouvrement de $264.95 sur des billets.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Marie Alexandrine Portate, Adolph F. Weier, Maunsell White jr, Wm Milles Owen et Joséphine Legendre.

Cohen M. Sotia vs Mme Louis Ransou—réclamation de $250 sur un compte courant.

Sigmund Mendelsohn vs Geo. Wm Nicoll—procès exécutif de $972.

B. J. McNulty vs New Orleans City & Lake R. R. Co.—procès en dommages de $30,000.

Mathias Meyer vs la succession de Thomas Pickles—action en dommages de $262.20.

Alfred Williams vs Wm Lewis—réclamation de $1000 sur des dommages.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle — Joe Labino violation de l'ordonnance 4155; $2 50 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement.

Ellen Nicholls—bris de paix et langage obscène; $2 50 d'amende ou 15 jours de prison.

Jules Alcee—violation de l'ordonnance 4055; envoyé à la maison de refuge.

Geo. Robinson, Joe McAllister—allures suspectes, $25 dollars ou 30 jours de prison.

Chas. Evans—violation de l'ordonnance 1025, $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Lulu Curry—bataille et bris de paix $15 d'amende ou 20 jours de prison

Mis sous caution:

John Funck, violation de l'ordonnance 3334; Mme Alfred Fernandez, bris de paix; Geo. Huber et Tuos. Fitzgerald, homicide; Seely et Robert Dickinson, actes de violence.

Noyé.

Le corps de Arthur Noga', âgé de 13 ans, a été trouvé, hier matin, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Louisa, par Daniel Lewis Le gamin s'est évidemment noyé en se baignant, ses vêtements ayant été trouvés sur le quai.

Nogal demeurait avec ses parents, rue Royale 2714, et avait disparu de chez lui, depuis lundi soir.

Pilule Recouverte.

La bonne pilule doit être bien recouverte. La couche de sucre recouvrant la pilule a deux fins: elle garantit la pilule et lui permet de préserver ses propriétés médicinales et de plus, elle est agréable au palais. Il y a des pilules dont la couche de sucre est trop épaisse, cela les empêche de se dissoudre dans l'estomac et les pilules ainsi recouvertes passent dans le système aussi anodines qu'une boulette de pain. Il y a aussi d'autres pilules dont la couche de sucre est trop légère et permet à la pilule de se détériorer. Après avoir été exposées pendant un mois et plus, les Pilules d'Ayer à couche de sucre ont été reconnues aussi efficaces que si elles sortaient du laboratoire. C'est une bonne pilule parfaitement recouverte. Demandez à votre droguiste

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

Pour plus amples informations concernant les Pilules d'Ayer, consultez le "Curebook" d'Ayer, 100 pages. Envoyé gratis. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Collège de l'Immaculée Conception.

Une de ces intéressantes fêtes de famille dont le caractère intime n'est pas le moindre attrait, réunissait hier soir, au théâtre de la rue du Canal, une assemblée nombreuse.

Si intense que fut la chaleur, il n'est pas un des assistants qui n'ait été heureux d'être de la fête; les papas et les mamans surtout dont les enfants ont été appelés au partage des lauriers.

Le collège de l'Immaculée Conception est peut être le plus ancien et le plus important du pays. Il a fourni—et c'est sa fierté—des hommes éminents à toutes les professions libérales, à toutes les carrières.

On ne trouve pas, où que l'on aille, des éducateurs plus érudits, des hommes plus compétents dans l'enseignement des langues, des sciences, des arts. L'éducation qu'ils donnent se distingue autant par son côté moral que par son côté classique.

Après une ouverture par l'orchestre, un des gradués de cette année, M. Thomas Layton, a prononcé le discours de bienvenue, le *Salutatory*.

M. André Lafargue, gradué de l'an dernier, l'a suivi et a fort agréablement entretenu ses auditeurs d'une question qu'il a traitée avec une compétence qui ne peut être que le fruit de longues et patientes études.

MM. Charles Théard, George Mullalay et Daniel Hutchinson ont successivement pris la parole, le premier pour féliciter les gradués, les deux autres, des élèves eux-là, pour dire quelques paroles de circonstance, un *in Memorium* et le *Valedictory*.

Dès que le dernier discours a été prononcé, diplômes, médailles et prix ont été distribués.

M. Ch. Théard, dont la parole est abondante, éloquente, s'est fait chaleureusement applaudir. L'exiguïté du cadre dont nous disposons ne nous permet pas de publier en entier son beau ...re. Nous en extrayons quelques ...ges:

...adames, Messieurs,

Révérends Pères,

Messieurs de la classe de Gradués:

Si peu méritant que je me sente du grand compliment qui m'est fait, j'ai accepté sans hésitation l'invitation de venir parler à cette brillante assemblée, parce que je ne refuserai jamais l'appui de ma parole, si faible qu'elle soit, ni mon influence si intime qu'elle soit, à la cause de l'éducation.

Il n'est pas de cause plus importante pour l'homme ou pour la Société.

Quels sont ceux qui obtiennent des succès en ce monde? Quels sont ceux qui gouvernent les nations? La naissance, les richesses seules, ne suffisent pas de nos jours à élever un homme au dessus de ses semblables. Sa supériorité est la marque du mérite, de la valeur intellectuelle et morale.

Pour une nation, quelle est la sauvegarde de son gouvernement? l'éducation de son peuple. L'ignorance n'est pas seulement une honte, mais une menace pour la société. C'est sur la formation de citoyens éclairés et vertueux que dépendent la paix, la prospérité, le bonheur de tout Etat.

Même dans leurs relations avec l'étranger, comment les nations se protègent-elles?

Il fut un temps, a dit M. Webster, où les flottes, les armées, les subsides étaient les principaux points d'appui, même dans les meilleures causes. Mais, heureusement pour l'humanité que, sous ce rapport, il s'est produit un grand changement.

Les causes morales comptent dans la proportion des progrès que fait l'éducation: et l'opinion publique du monde civilisé gagne rapidement un ascendant sur les forces brutales. Quelles sont les bases nécessaires d'une opinion publique saine? Le savoir et la morale

Qui domine le monde? les princes de la raison, les rois de l'intelligence.

En faveur de l'éducation, je serai donc toujours heureux et fier de prendre la parole.

En cette circonstance, il m'est permis d'exprimer publiquement l'admiration que m'inspirent ceux que je considère comme les plus éminents éducateurs de la jeunesse, aussi bien dans notre pays que dans tout autre: les Pères Jésuites.

Il y a vingt et un ans que j'ai quitté mon *alma mater*. Sauf mes bien-aimés parents, je n'ai pas eu d'autres précepteurs que les Jésuites. Je connais maintenant le monde; j'ai acquis de l'expérience et je puis déclarer hautement qu'aujourd'hui j'éprouve pour les Jésuites les mêmes sentiments de respect et d'amour que j'éprouvais aux premiers jours. Plus à même aujourd'hui de les apprécier, tout en faisant ici l'aveu de la reconnaissance que je leur dois, je me plais à féliciter sincèrement les jeunes gens qui graduent ce soir de l'éducation qui leur a été donnée et qui peut être leur vaudra bien des distinctions dans leurs carrières; et qui peut-être aussi, les placera à la tête de leur gouvernement, si telle est la volonté divine—mais qui, assurément, fera d'eux (s'ils demeurent fidèles aux principes qui leur auront été donnés) des citoyens honorables, utiles et marquants."

M. Théard parle ici du fondateur de l'Ordre des Jésuites et dit avec raison, que partout, même dans les contrées les plus lointaines, on trouve des Jésuites s'il y a des âmes à gagner à la foi catholique.

—"Mais je ne parlerai pas de leur ministère religieux; pas plus que je ne parlerai des orateurs et des écrivains qu'ils ont compté dans leur ordre. Je veux traiter l'unique question de l'Education.

De nos jours, il n'est pas une ville de l'Union qui ne possède un collège de Jésuites; et il n'est pas de professeurs plus éminents qu'eux.

Les plus grands hommes ont approuvé le système d'éducation des Jésuites.

Lord Bacon a dit: Relativement à l'éducation de la jeunesse, la chose la plus simple à dire: c'est de consulter les écoles des Jésuites, et on ne trouvera pas de système préférable au leur.... jamais n'y a-t-il eu rien de mieux inventé."

L'orateur cite d'Alembert, le cardinal de Richelieu, Descartes, Chateaubriand, Douglas Campbell et rappelle le mot de chacun des grands penseurs à l'égard du mode d'enseignement des Jésuites.

—"L'énumération serait ici trop longue, des noms de tous ceux qui ont illustré le règne de Louis XIV et qui ont été élèves des Jésuites: papes, prêtres, généraux, magistrats, orateurs, écrivains, poètes, Grégoire XIII, Bénédict XIV, Pie VII, St-François de Salles, de Bornelle, Fleury, Fréderick Borromée, Bossuet, Belzunce, Fléchier, Seguier, Montesquieu, Torricelli, Descartes, Corneille, Malesherbes, Le Tasse, Galilée, Racine, Fénélon, Buffon, Molière, Fontenelle, Jean B. Rousseau, Ferdinand et Maximilien, empereurs, Wallenstein, Conde, Jean d'Autriche.

Voilà pour les morts; mais voyons maintenant les vivants au milieu de nous. Dans toutes les professions, dans toutes les carrières, parmi les hommes que vous connaissez et voyez tous les jours, quels sont ceux qui ont des succès? Dans notre Etat, dans notre ville, quels sont les hommes qui manquent au barreau, dans la médecine, dans le journalisme, dans les affaires, dans la société, sinon en grande majorité des élèves des jésuites.

M. Théard répond aux nombreuses objections que les adversaires des Jésuites soulèvent contre leur système d'éducation.

Il répond surtout à celle qui est faite au côté moral de ce système, et il cite les mots des plus grands hommes de notre siècle, Napoléon, Guizot, Disraëli, Gladstone, tous partisans de la religion dans l'enseignement.

—"Et vous, messieurs les gradués de cette année, dit M. Théard, en terminant, évoquez toujours le souvenir de votre Alma Mater. Soyez fiers de vos professeurs; combattez leurs combats s'il le faut; ajoutez à leurs triomphes; augmentez leur gloire; ils sont vos meilleurs amis, et les meilleurs amis de votre pays."

"Columbian Institute."

Nombreuse l'assistance hier soir aux exercices scolaires de cette excellente maison d'éducation.

Bien qui fît une chaleur excessive, tous ceux qui avaient répondu à l'invitation du "Columbian Institute," parents et amis, ont suivi avec un visible intérêt chacun des numéros du programme que voici:

CHŒUR.

Adresse, Mlle Frances L. Hawkins; La Mission d'une Plume, essai en français, Mlle L. Willoz; Musique—Don Pasquale, Sidney Smith, Mlle L. Arland.

RÉCITATIONS ANGLAISES:

Something Great, Master F. Larue; Homespun, Master P. Jimenez; Heureux ceux qui aiment à lire, Composition française, Mlle H Pellandini; Un Appartement sans Inconvénient, comédie, Seven Young Ladies; Music—Les Huguenots, Hoffman, Miss T. Ramos; Put Your Shoulder to the Wheel, Romanes, Little Children; Sweet are the Uses of Adversity, Essai en anglais, Miss Emma Hawkins; Minnet, Récitation, Miss Juliet Brandin; Le Laurier et son emblème, Composition française, Miss L. Arland; Won't You Come to My Tea Party? Romance, Little Children; Marco Bozzaris, Récitation, Master Joseph Henry; Duet—"Aida, Belléma, Miss L. Arland et Miss T. Ramos; Since Katie Rides a Wheel, Chœur, Boys; The Story of the Faithful Soul, Récitation, Miss L. Arland; La Gitana Improvisée, Mesdemoiselles H. Willoz, C. Roux, B. Pratt, L. Dolhonde, masters J. Henry, G. Bezou, B. Kennedy. Le Rêve du Prisonnier, romance, Mlle L. Arland. Les Compagnons de Classes, les jeunes demoiselles; Musique—Fantaisie Impromptu, Chopin, Mlle L. Arland Singing Flowers, soprano, Mlles F. Hawkins, E. Hawkins, A. Hawkins, A. Perez, E. Brandin, B. Sassinot. Closing Address, Mlle Anna Perez.

DISTRIBUTION DE MEDAILLES AUX GRADUÉES.

Mlle Anna Perez, Mlle Frances Hawkins, Mlle Emma Hawkins, Mlle A. Hawkins.

Visions of the Old Folks at Home, chœur.

Les applaudissements qui ont salué tous les exécutants ont dit combien leur mérite était apprécié.

Nos félicitations aux élèves et aux professeurs, à Mlle Hélène Fitzgerald, surtout, la femme distinguée qui dirige avec tant d'habilité cet institution citée à juste titre au nombre des premiers de notre ville.

Voici la composition du personnel enseignant:

Mlle H. Fitzgerald, principale; Mme R. E. Sharp, anglais; Mlle E. Davis, anglais; Mme M. Davis, anglais; Mme Annie Shields, élocution; Mme Dumesnitre, français; Mlle Fitzgerald, français; Mme Reed, dessin; Mlle M. Faget, piano; Mme C. Witham, solfège et chant.

Des prix seront décernés aux classes Préparatoire et Primaire en décembre.

A cause des grandes chaleurs Mlle Fitzgerald n'a pas voulu faire subir d'examens aux jeunes enfants.

Chapelle des Carmélites.

On nous prie d'annoncer que demain, à l'occasion de la fête du Sacré Cœur, à 7 heures du matin, une messe sera célébrée à la chapelle des Carmélites. Pendant la messe, les élèves de l'Institut St Aloysius chanteront des hymnes. Il y aura toute la journée exposition du Très Saint Sacrement, et le soir, à 5 heures, sermon.

Dimanche prochain, réunion et service mensuels de la confrérie de la Sainte Face à 5 heures et demie à la chapelle des Carmélites. Le Rév. P. O'Sanushan y prêchera et la bénédiction du Très Saint Sacrement y sera donnée. L'orgue sera tenu par Mlle Daisy Muller.

Mort subite.

Patrick Geary, âgé de 60 ans, domicilié à l'angle des rues Clara et Melpomène, est mort subitement, hier matin vers cinq heures, dans les cours de la Illinois Central RR. Co.

Comme les poches de son pantalon étaient retournées, on a supposé qu'il avait été assassiné par un voleur, mais le coroner ayant fait la levée du corps, a déclaré que la mort avait été causée par une attaque d'apoplexie.

Accident.

Un accident s'est produit, hier après-midi, vers trois heures, qui probablement coutera la vie à Fréderick Foster, un vieillard de 60 ans.

Foster sortait de chez lui, à l'angle des rues St Claude et St-Ferdinand, lorsqu'en traversant la chaussée, il a été renversé par le char électrique No 30 de la ligne Claiborne.

Le malheureux a été traîné près d'un quart d'ilet avant que l'électricien A. Finlay ait pu arrêté son char. Le blessé a été transporté à l'hôpital où les étudiants ont constaté qu'il avait eu le pied droit broyé et la jambe gauche fracturée. Son état est considéré comme grave.

Le Teint De Toute Dame

devrait être clair et doux: c'est dans l'ordre de la Nature. Pour vous assurer un teint parfait, pour stimuler les pores affaiblies par l'action de savons impropres, pour nettoyer et cicatriser, servez-vous du

SAVON D'HEISKELL

Il fait disparaître les taches de rousseur, le hâle et le bronzé de la peau. Il guérit toutes les affections peu graves de la peau. Chez les pharmaciens ou par la poste, le pain: 25c. Echantillon contre reçu d'un timbre-poste.
Johnston, Holloway & Co., 527 Commerce St., Phila.

AFFAIRE GALLOT.

Petit exposé de l'affaire.

Audition des témoins.

Hier, ont commencé réellement les débats qui vont probablement passionner le public. Nous avons donné, hier, la liste des jurés qui ont à juger cette affaire. Nous ne reviendrons pas sur ce détail.

Une fois le juri choisi et installé, le juge Beckwith, comme il l'avait déjà fait dans l'affaire Gardes et Girault, s'est levé pour demander au ministère public, sur quels comptes allaient se porter les efforts de la poursuite. M. Gurley a répondu sans hésiter: sur tous ceux qui sont spécifiés dans l'acte d'accusation, c'est-à-dire sur au moins 36 comptes différents.

M. Gurley part de là pour donner aux jurés un exposé bref, mais clair, de toute l'affaire.

Gallot est accusé d'avoir fait pour son compte et pour le compte de Louis Colomb, son complice et son guide, un mauvais usage, de véritables détournements des fonds de la banque de l'Union.

Gallot a ouvert, en février, 1890, un compte avec la dite banque et il a fait des dépôts jusqu'en avril 1891.

A partir de là, il a cessé ses dépôts, mais il a continué les tirages; aidé par Colomb, il a levé des sommes considérables, soi-disant pour lancer l'affaire de la Photo Cie. Après avoir sorti cet argent de la Banque de l'Union, il l'a placé dans la Banque Nationale de la Louisiane au lieu de la Photo Cie.

Le juge Beckwith prétend que l'on ne peut juger Gallot sans avoir réglé l'affaire Colomb, le juge ne tient aucun compte de l'objection.

M. Chalaron, l'ancien président, fait sa déposition. Tous les comptes de Gallot sont de la main de Colomb.

Le témoin explique la façon dont étaient conduites les affaires de la banque. Dans les cas douteux, c'était à lui que s'adressaient les employés. Jamais Colomb ne lui a signalé un compte douteux de Gallot.

Le témoin passe ensuite en revue, avec l'avocat de District, les comptes de Gallot, au nombre de 36. Dans presque tous, il y a des chèques qui sont consignés dans les livres ordinaires, dans le ledger individuel, etc, et dont il n'est nullement question dans le grand Ledger.

Dans le contre-interrogatoire le juge Beckwith cherche à embarrasser le témoin qui lui explique la possibilité des différences qui ont été signalées. C'est que les teneurs de livres individuels ne faisaient pas, comme ils l'eussent dû, leur rapport au grand livre. Les entrées qui couvraient les fraudes, n'étaient inscrites que dans les livres individuels.

Après M. Chalaron, M. Delaup est appelé. C'était le receveur de la banque. Sa déposition n'offre qu'un seul intérêt, mais il est considérable.

Il a dressé une ligne très correcte des dépôts de Gallot; cette liste se compose de 36 items, généralement d'un faible montant, et dont plus de la moitié ne s'élevaient pas à une centaine de dollars. Le montant total de ces 36 dépôts ne dépassait pas $2921,44. Ce qui n'empêche pas les soutirages de s'élever à une très forte somme.

Victimes de la chaleur.

En travaillant hier, à midi, sur le quai, au pied de la rue Walnut, Dan Meyers, âgé de 21 ans, a éprouvé un malaise causé par la chaleur du soleil. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital.

Mme Catherine Hoffman, âgée de 60 ans, a été victime de la chaleur, hier. Vers cinq heures de l'après midi, elle travaillait dans la cuisine, dans le café de Herman Shaur, à l'angle des rues Conti et Royale, où elle était employée comme cuisinière depuis trois semaines, lorsqu'elle s'est affaissée; elle est mort avant l'arrivée de l'ambulance.

Mort subite.

A sept heures et demie, hier soir, Henry Dean, âgé de 53 ans, est mort subitement en son domicile, rue Dumaine 1829 Le coroner a été appelé à exercer son ministère.

Autre cas d'insolation.

C. J Evans, un employé du restaurant Fabacher a été trouvé mort, hier soir, dans son appartement rue Royale 1039 près Ursulines.

Evans s'est retiré comme d'habitude à midi et demi; à 7:30 heures, on s'est aperçu qu'il avait succombé à la chaleur pendant son sommeil.

Le coroner a fait la levée du corps et a donné le certificat d'usage.

Evans était natif de Lancanshire, Angleterre, où il laisse une femme, un frère et une sœur.

Bureau des Commissaires de Police.

Les Commissaires du Bureau de Police se sont réunis, hier soir, sous la présidence de M. Demoruelle. Ils ont traité plusieurs affaires sans importance.

Le détective Fernand Ranoé, qui avait attaqué Mr. Wilkinson sur la rue du Canal, a été sévèrement reprimandé, et a été condamné à perdre deux jours de salaire.

NOUVELLES A LA MAIN.

Fracturé.—En essayant de sauter sur un char de la L. & N. RR. Co., hier matin, Theo. Schepperly, âgé de 19 ans, est accidentellement tombé, rue des Champs-Elysées, près Roman, et s'est fracturé la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Vol—Hier après midi, le notoire David Reagan s'est introduit à bord du steamship Indian Prince, au pied de la rue Troisième et s'est enfui en emportant trois perroquets.

Arrestation Hier, un peu avant midi, Stephen Ivory, a été arrêté par l'agent de police Brier qui l'a conduit au poste du premier precinct. Il est accusé d'avoir commis un vol dernièrement dans l'usine de la compagnie de gaz.

A l'hôpital — Edward Armand, âgé de 17 ans, est arrivé à la Nouvelle Orléans hier matin, pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure à l'œil droit, reçue au cours d'une querelle avec un nommé Samuel Simmons.

Les pires maladies du sang sont guéries par la Salsoparelle d'Ayer. Les effets en sont immédiats.

Bureau de l'Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters—Nouvelle Orléans, 23 juin 1897—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette compagnie aura lieu à nos bureaux lundi, 5 juillet 1897, entre les heures 12 et 1 P. M.
E. A. JOURDAN,
24 juin—au 5 juil inc Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier, à 11 heures A. M., à l'âge de 49 ans, le sociétaire EMILE HARO, natif de Paris, France. MM les Sociétaires et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juin sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1916 rue Palmyre, entre Roman et Prieur.
Par ordre du président,
J. M. VERGNOLE.
A. Le François, Secrétaire.
24 juin—1f

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne,
Téléphone No 1043.
14 juin—3m

Télephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

TEXAS T AND P ELPASO ROUTE PACIFIC
LIGNE COURTE
—POUR—
Hot Springs, Nord Texas
—ET—
CALIFORNIE
Bureau des Billets: 632 Canal,
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.
Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.
Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:40 a.m. et 7:55 p. m.
Pour des billets et d'autres informations s'adresser à
A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur-général Dallas Tex.
1er janv96—1an

Bureau de la "Jackson Brewing Company" — Nouvelle-Orléans, Lne., 23 juin 1897—A une réunion des actionnaires tenue le 16 juin 1897, les Directeurs suivants ont été élus pour servir l'année courante, à savoir:

Lawrence Fabacher, Ralph Rabouin, Chas. Lieder, Chas. Karst, Louis Imhoite, Jr, Peter Fabacher, Adolph Dumser, M. Vonderbank, R. J. Beltran.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour les officiers suivants ont été élus, à savoir:

Lawrence Fabacher, président; M. Vonderbank, vice-président: Gus. Oerthing, secrétaire-trésorier. 24 juin—24 26 27

E. J. Shepherd versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 070—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte proposé présenté par Francis J. Roder, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
PAUL O. QUERIN,
23 juin—23 27—juil 2 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation

Lundi, le 5 Juillet, à 10 heures du matin et à continuer aux endroits ci-après mentionnés.

Comptes-Courrants, Meubles de bureau.

Chevaux, Mulets, Wagons, Harnais, etc.

Machines, Rouleau de Papier, Réservoirs. Filtres, Fers-à repasser, Etendeuses, Machines à coudre et à tuyauter et plusieurs autres articles rares et de valeur, dépendant et appartenant à une Buanderie de première classe.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.,—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—LUNDI, 5 juillet 1897, aux endroits et à l'heure ci-dessous mentionnés, en vertu et conformément à un ordre portant la date du 22 juin 1897 et issu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Fred. Bommarins vs The American Laundry Company Limited, No 53,782 du dossier de la dite Cour à l'enchère publique, il sera vendu, les effets mobiliers qui sont contenus et situés aux endroits suivants et de la manière suivante, à savoir:

Au bureau No 816 rue Camp, à 10 heures A. M. Aux écuries No 1140 rue Poeyfarré à 11 heures A. M. A la Buanderie propre Nos. 532 et 534 rue Julia à une (1) heure P. M.
Conditions: Comptant
24 juin—24 27—juillet 3 4 5

AVIS.

Nlle-Orleans, 24 juin 1897.

Les déposants et autres créanciers de la Banque du Commerce sont par la présente notifiés que les liquidateurs sont prêts à payer sur demande, à la bâtisse de la Banque, un deuxième dividende de quinze [15] pour cent déclaré par eux.
E H. REYNES,
R. G. BUSH,
Liquidateurs.
24 juin—1f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAM.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en bois, à deux étages et Vastes Terrains

No. 1234 rue sud Remparts

Enc. nord-est de la rue Erato.

Succession de B. F. Choate.

No 52,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, Encanteurs—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 1er juillet 1897 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 27 mai 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous:

La belle résidence en bois à deux étages No 1234 rue Sud Remparts, encoignure nord est de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades, Erato et Clio, elle est retirée de la rue, a un joli grillage en fer et contient de larges galeries devant et sur les côtés, vestibule salons doubles, librairie, salle à manger cuisine et autres chambres au rez-de-chaussée; vestibule, sept chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, gaz, citerne, etc. Les terrains sont distribués en promenades en Schillinger et en gazons et mesurent 72 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts par une profondeur entre lignes égales et parallèles et de face à la rue Erato de 143 pieds, 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus spécialement décrit comme suit:

Le lot entier No 22, cette moitié du lot No 21, touchant au lot No 22 et vers la rue Erato, cette moitié du lot No 24 touchant au lot No 22, ainsi du côté de la rue Erato, laquelle dite propriété est comprise dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Clio, Erato et Dryades, dans le premier district de cette ville, et mesure 43 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 143 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clio, 112 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté où il touche le lot No 24, où il forme un angle droit et s'étend jusqu'à la rue Erato, sur laquelle il a une façade de 30 pieds 9 pouces et 2 lignes, avec une profondeur sur la ligne du fond de la rue Erato de 72 pieds 6 pouces, d'après le devis marqué "A" annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, alors notaire de cette ville, le 10 janvier 1850, un certificat duement certifié du dit devis est annexé à un acte de vente, pour référence, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district, et l'et que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 23, sur un plan tiré par Joseph Pillié, voyer, daté le 22 février 1840, et déposé comme plan No 31, dans l'étude de J. Z. Marks, ancien notaire en cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Sud Remparts et Erato, et mesure 29 pieds 4 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 112 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Erato. Le tout en mesure américaine acquise par feu B. F. Choate par achat de B. W. Seawell, Jr, par acte passé pardevant W. Morgan Guiley, notaire, le 10 avril 1893.

Dans une jolie localité, près de la résidence de l'Hon. C. H Schenck, de M. M Pokorny et autres, à une faible distance du centre des affaires, près de plusieurs lignes de chars, des marchés, écoles et églises.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. H Browne Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 1

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau No 832 et 834 rue Commune, MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Galennie, ayant double galerie de face, vestibules avec cabiers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Galennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L. McCay, Esq, ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a une allée commune dans le fond avec servitude à ceci et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,756.—Division B.—Joseph Belger versus ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joseph Belger, soit et est par la même acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire public, en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues
Nouvelle Orléans, 10 juin 1897.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
E. C. KELLY, Avocat, 127 rue Carondelet, (Fenner Building). 11juin—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans — No 53,479, Division C—Andrew J